

PIERRE LEFAIVRE

CURRICULUM VITAE

Identification		
Pierre Lefaiivre	Tél. : (819) 437-8612	
9785, Trianon	Courriel : pierrelefaivre@videotron.ca	
Sherbrooke, Qué.		
J1N 3H8	Date de naissance : le 21 août 1950	
Études		
B.Sc. en Physique	Université de Sherbrooke	1972
Certificat en enseignement	Université de Sherbrooke	1980
Baccalauréat en génie physique	École Polytechnique de Montréal	1988
Travail		
Enseignant de physique (dans les programmes de Sciences de la nature, de Techniques biologiques et de Techniques physiques)	Cégep de Sherbrooke	1973 à 2001
Directeur du Service de l'organisation scolaire	Cégep de Sherbrooke	2001 à 2014
Consultant en Organisation scolaire de cegeps	Cégep de Sherbrooke, CPNC et Collège de Bois-de -Boulogne	2014 à 2017

PIERRE LEFAIVRE
Sujets de consultation et d'expertise

1-	Prévision du nombre d'étudiants, au niveau du cégep et au niveau de chacun des programmes d'enseignement (disciplines de Formation spécifique) et des disciplines de la Formation générale
2-	Détermination du nombre de groupes-cours par discipline et par département
3-	Préparation d'un projet de répartition des ressources d'enseignement entre les disciplines et les départements
4-	Comparaison entre Ressources allouées à l'enseignement dans les programmes collégiaux (selon les normes – programme ministérielles) et Ressources utilisées pour l'enseignement dans ces programmes
5-	Calcul de la tâche enseignante (enseignement, supervision de stages, libérations de toutes sortes). Calcul de la C.I. (charge d'enseignement individuel)
6-	Engagement d'enseignants : valeur des contrats, durée des contrats, liens avec le Service des ressources humaines (SRH)
7-	Validation de congés de toutes sortes (valeur de congé) et liens avec le SRH
8-	Détermination des postes (nombre, discipline et liens avec le SRH)
9-	Relation avec les départements d'enseignement, en jonction avec le SRH
10-	Supervision de l'admission et de l'inscription des étudiants, en lien avec le Registrariat et les aides pédagogiques individuels
11-	Relation avec les syndicats, en coordination avec le SRH, principalement avec le syndicat des enseignants
12-	Supervision de la confection des horaires des enseignants (connaissance des classes, des classes spécialisées, des stages à supervision directe et indirecte)
13-	Détermination de la grille de cours d'un programme collégial en fonction des compétences ministérielles